

chevêque, se doit de compléter cette oeuvre. Pourquoi les pèlerins qui vont à ce sanctuaire ne verseraient-ils pas, chacun, au moins l'aumône de vingt-cinq sous? On voit ce que cela rapporterait, à la fin d'une année, lorsque le nombre des pieux visiteurs se chiffre à environ 50,000.

Nous recommandons à MM. les curés de donner, au prône des messes paroissiales du dimanche, quelques bons conseils en ce sens. Nous nous permettons de leur faire remarquer qu'une organisation paroissiale des pèlerinages serait fort à désirer. Le nombre de pèlerins, pour chaque pèlerinage, ne devrait pas dépasser trois cents à raison du manque d'accommodation de la compagnie des tramways. Les paroisses populeuses pourraient en faire plusieurs après entente avec MM. les chapelains de la chapelle. L'un, par exemple, se composerait des jeunes filles de la congrégation de Marie, l'autre des jeunes gens de la ligue du Sacré-Coeur, un troisième des dames de Sainte-Anne. Les tertiaires de saint François pourraient aussi avoir leur tour. Ces pèlerinages seraient fait sur semaine, car le dimanche est réservé aux pèlerins isolés. Ainsi, grâce à un peu d'organisation, au cours de l'été, nous verrions des milliers de fidèles venir prier et adorer le Sacré-Coeur. Quelle source abondante de bénédictions en jaillirait pour ce diocèse et pour toutes nos familles!

Le pape Benoît XV vient de mettre sur les autels le corps de la bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque. C'est la sainte que Dieu a choisie pour propager la dévotion au Sacré-Coeur. Des fêtes magnifiques ont eu lieu à Paray-le-Monial pour célébrer cet événement. La grande fête que nous pourrions entrevoir, nous-mêmes, serait, après la restauration du sanctuaire de la Pointe-aux-Trembles, sa consécration solennelle, présidée par Mgr l'archevêque, et à laquelle assisteraient vingt mille personnes venues de tous les points du diocèse, pour témoigner de leur dévotion envers le coeur de Jésus.

L.-E. C.